

## RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des modifications législatives présente son cinquième rapport que voici :

### Réunion :

Le Comité s'est réuni le lundi 25 juin 2001, à 18 h 30, dans la salle 254 du palais législatif.

### Questions à l'étude :

- Projet de loi n<sup>o</sup> 7 — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*;
- Projet de loi n<sup>o</sup> 21 — *Loi sur le Conseil ethnoculturel manitobain de consultation et de revendication/The Manitoba Ethnocultural Advisory and Advocacy Council Act*;
- Projet de loi n<sup>o</sup> 22 — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation de traitement du cancer et de recherche en cancérologie et modifications corrélatives/The Cancer Treatment and Research Foundation Amendment and Consequential Amendments Act*;
- Projet de loi n<sup>o</sup> 27 — *Loi n<sup>o</sup> 2 modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act (2)*;
- Projet de loi n<sup>o</sup> 40 — *Loi sur les podiatres/The Podiatrists Act*;
- Projet de loi n<sup>o</sup> 42 — *Loi modifiant diverses lois sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Statutes Amendment Act*;
- Projet de loi n<sup>o</sup> 300 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation « The Jewish Foundation of Manitoba »/The Jewish Foundation of Manitoba Incorporation Amendment Act*.

### Démissions et élections :

Réunion du lundi 25 juin 2001, à 18 h 30 :

Le Comité a élu M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI à la vice-présidence.

Substitutions effectuées avant la réunion du lundi 25 juin 2001, à 18 h 30 :

- M. le *ministre* SELINGER remplace M. le *ministre* CALDWELL;
- M. le *ministre* CHOMIAK remplace M. le *ministre* MACKINTOSH;
- M<sup>me</sup> ASPER remplace M. SANTOS;
- M. AGLUGUB remplace M<sup>me</sup> la *ministre* MIHYCHUK;
- M. GILLESHAMMER remplace M. LAURENDEAU;
- M<sup>me</sup> DACQUAY remplace M. LOEWEN;
- M<sup>me</sup> DRIEDGER remplace M. REIMER;
- M<sup>me</sup> MITCHELSON remplace M<sup>me</sup> STEFANSON.

Substitution effectuée pendant la réunion du lundi 25 juin 2001, à 18 h 30, avec le consentement du Comité :

- M. le *ministre* LEMIEUX remplace M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI.

### Motion :

Au cours de la réunion du lundi 25 juin 2001, à 18 h 30, le Comité permanent des modifications législatives a adopté une motion voulant que le Comité recommande le remboursement des droits payés pour le projet de loi n<sup>o</sup> 300 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation « The Jewish Foundation of Manitoba »/The Jewish Foundation of Manitoba Incorporation Amendment Act* —, à l'exclusion des frais d'impression.

### Exposés oraux :

Le Comité a entendu les exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi n<sup>o</sup> 27 — *Loi n<sup>o</sup> 2 modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act (2)* :

David Gislason	particulier
Elliott Dowbiggin	particulier
Ron Tardiff	particulier
Gloria Desorcy	Association des consommateurs du Canada — section du Manitoba
Wilson Maclennan	particulier
Michael Anderson et grand chef Francis Flett	MKO – Manitoba Keewatinowi Okimakinak

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi n° 40 — *Loi sur les podiatres/The Podiatrists Act* :

Dr. Alexander Todd

The Manitoba Podiatry Association

Le Comité a entendu les exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi n° 42 — *Loi modifiant diverses lois sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Statutes Amendment Act* :

Eric Alper

Dr. Michael Stambrook

Debbie Whitney

Kenneth Enns

Manitoba Association of School Psychologists  
Association des psychologues du Manitoba —  
(organisme de réglementation)  
Manitoba Psychological Society  
Association des psychologues du Manitoba

**Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

**(N° 7)** — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*

Le Comité permanent des modifications législatives a étudié le projet de loi n°7 — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*, le lundi 25 juin 2001, à 18 h 30, dans la salle 254 du palais législatif. Les renseignements portant sur cette réunion, y compris la liste des personnes ayant fait des exposés sur ce projet de loi, font partie du quatrième rapport du Comité permanent des modifications législatives qui a été déposé à l'Assemblée le lundi 25 juin 2001.

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 21)** — *Loi sur le Conseil ethnoculturel manitobain de consultation et de revendication/The Manitoba Ethnocultural Advisory and Advocacy Council Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 22)** — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation de traitement du cancer et de recherche en cancérologie et modifications corrélatives/The Cancer Treatment and Research Foundation Amendment and Consequential Amendments Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 27)** — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act (2)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 40)** — *Loi sur les podiatres/The Podiatrists Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

*Il est proposé que le paragraphe 49(2) de la version anglaise soit amendé par adjonction, à la fin de l'alinéa a), de « or ».*

**(N° 42)** — *Loi modifiant diverses lois sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Statutes Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 300)** — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation « The Jewish Foundation of Manitoba »/The Jewish Foundation of Manitoba Incorporation Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

\_\_\_\_\_  
Doug Martindale

Le 25 juin 2001